



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E121118

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/02/2006

Forme juridique : SAS

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 1988B00110

Siret : 301 340 584 06613

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 641686

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 62 155 128

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/03/2023

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

61 RUE CHARLES COULOMB
ZI CARPIQUET
14120 MONDEVILLE

Téléphone : 02 31 71 18 18

Portable :

Site Internet : www.engie-homeservices.fr

E-mail : dtr4.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :

BIGAUD YANNICK PRÉSIDENT / MALASSIGNE PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL /
PINCHARD YOANN DIRECTEUR

Effectif moyen : 45

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/11/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.